



Monsieur le Préfet
1, esplanade Jean-Moulin
93007 BOBIGNY cedex

Bobigny, le 21 octobre 2020,

Monsieur le Préfet,

La Coordination Syndicale Départementale CGT des Services publics soutient les agent-es de la ville de Saint-Denis en action depuis le 1^{er} octobre contre la remise en cause de leurs acquis sociaux par Monsieur Hanotin, maire nouvellement élu : baisse des rémunérations, augmentation du temps de travail, diminutions des congés.

Ce qui se passe à Saint-Denis annonce une offensive générale contre les agents territoriaux, Monsieur Hanotin qui est également Président de Plaine commune a informé les agent-es de cette collectivité des mêmes régressions qu'à Saint-Denis, appliquant ainsi avec zèle la loi Macron de transformation de la Fonction publique.

Pourtant à Saint-Denis, comme dans toutes les villes de Seine-Saint-Denis, le département le plus pauvre de France, très durement touché par le COVID depuis le mois de mars, les agent-es territoriaux se démènent pour maintenir un service public de qualité et présent partout pour aider et soutenir la population. Ceci alors que le gouvernement annonce « un plan de relance » entièrement tourné vers les entreprises du CAC 40, sans rien ou si peu pour les salarié-es et la population.

C'est pourquoi la CSD appelle les agent-es des différentes collectivités territoriales du département à participer à une journée d'action le mardi 3 novembre.

Dans le cadre de l'appel à l'action, la CSD CGT 93 des Services publics dépose un préavis de grève de 0 à 24 h concernant la journée du mardi 3 novembre 2020 pour l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale des collectivités territoriales de Seine-Saint-Denis.

Nous vous adressons, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Pour la CSD CGT 93 des Services publics
Nathalie GOSSELIN, Serge Robineau
Secrétaires départementaux